

- Le Canada a appuyé les aspirations démocratiques des populations de l'**Afrique du Nord** dans le cadre d'initiatives visant à accroître la participation politique, tout en mettant l'accent sur la participation accrue des femmes au monde politique, de même qu'à améliorer les processus électoraux et les mécanismes de règlement des différends liés aux élections. Un soutien technique a également été offert aux parlementaires et à la magistrature afin de renforcer leur capacité d'apporter une contribution positive aux processus de rédaction des textes constitutionnels des démocraties naissantes de l'Afrique du Nord.
- En **Europe**, une mission d'observation a été organisée à l'appui de la démocratie, afin de surveiller les élections parlementaires qui ont eu lieu en Ukraine en 2012 et d'en évaluer la crédibilité. En outre, un soutien a été offert à des initiatives visant les médias indépendants qui ont fourni directement des renseignements non censurés à la population dans des pays comme le Bélarus, où la liberté de presse est grandement limitée.

Outre les projets ayant reçu l'appui du Programme Glyn Berry, le Fonds pour la paix et la sécurité mondiales a également accordé environ 3,7 millions de dollars pour des initiatives visant à faire progresser la démocratie dans les régions suivantes :

- Dans la région élargie **du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord**, diverses activités ont été menées en vue de faire la promotion de la démocratie. Elles consistaient à appuyer les processus de réforme constitutionnelle et de décentralisation de la gouvernance, à favoriser le dialogue afin de pouvoir répondre plus efficacement aux besoins de la population, et à promouvoir le dialogue sur la tolérance et la réconciliation.
- En **Afghanistan**, un soutien a été offert afin d'appuyer la primauté du droit et de faire progresser la situation des droits de la personne, en mettant surtout l'accent sur l'amélioration des droits des femmes. Entre autres, on a expliqué les principes fondamentaux d'un processus électoral démocratique aux Afghans partout au pays, inscrit des femmes en tant qu'observatrices du processus électoral, offert aux Afghans les services de spécialistes du domaine juridique par téléphone cellulaire, et veillé à ce que diverses organisations non gouvernementales locales qui défendent activement les droits de la personne acquièrent des compétences en gestion.

ASSURER L'AVENIR DES ENFANTS ET DES JEUNES : 8,11 millions de dollars

En 2012-2013, le MAECI a financé 870 bourses d'études destinées aux étudiants étrangers afin qu'ils puissent étudier au Canada et y effectuer des recherches, leur donnant ainsi la possibilité d'avoir accès à l'expertise des universitaires canadiens et de perfectionner leurs compétences. Ces bourses ont permis de renforcer la coopération universitaire entre le Canada et les pays partenaires de même que la diffusion transfrontalière des recherches. En outre, ces bourses d'études postsecondaires, allouées pour un semestre, ont permis d'atténuer l'exode des cerveaux des pays admissibles à l'ADO, puisque les étudiants internationaux sont tenus de retourner dans leur établissement d'enseignement afin d'obtenir les crédits nécessaires pour terminer leurs études. Les bourses d'études du MAECI ont aussi contribué à la réduction de la pauvreté ainsi qu'au renforcement du capital humain, car on a veillé à les offrir aux étudiants de tous les échelons postsecondaires. Ainsi, les bourses allouées aux étudiants des collèges, des écoles de métiers et des écoles techniques ont permis de constituer une main-d'œuvre qualifiée, tandis que les bourses allouées aux étudiants des cycles supérieurs et au personnel enseignant pour effectuer des recherches ont permis d'accroître la capacité de recherche des établissements d'enseignement et des industries.

En outre, des étudiants des Amériques ont participé à un voyage d'études de six jours sur la gouvernance démocratique, lequel visait à promouvoir l'engagement du Canada dans les pays des Amériques. Les bourses d'études ont été allouées en fonction des pays prioritaires de l'hémisphère.

FAVORISER UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE : 6,50 millions de dollars

Le Programme de coopération pour l'investissement (PCI)²⁰ appuie les entreprises canadiennes qui font des investissements durables dans les pays en développement. En 2012-2013, il a contribué à couvrir les frais liés à des études de faisabilité, à des transferts de technologies ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans relatifs aux ressources humaines et à l'environnement dans le contexte d'investissements de ce genre. Au total, on dénombre 188 versements à 72 entreprises menant des activités dans 36 pays en développement.

²⁰ Le 18 mai 2012, le ministre du Commerce international a ordonné la suspension du Programme de coopération pour l'investissement. Cette suspension restera en vigueur jusqu'à ce qu'on prenne une décision quant à l'avenir de ce programme.